

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 28 (1971)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Introduction dans Jeunesse + Sport de moniteurs déjà formé

**Autor:** Witschi, Gerhard

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-997638>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Introduction dans Jeunesse + Sport de moniteurs déjà formé

par Gerhard Witschi, EFGS

Traduction: DL

Un grand nombre de moniteurs formés déploient une activité dans l'enseignement post scolaire de la gymnastique et des sports (EPGS) et les fédérations. Ils sont tous invités à mettre leurs expériences et leurs capacités au service de Jeunesse+Sport. En contrepartie, Jeunesse+Sport leur offre ses nouvelles possibilités. Les cours de branche sportive J+S et les examens de performance peuvent être insérés dans l'activité de la société (également de l'école ou d'une autre organisation) comme jusqu'ici les cours et les examens de l'EPGS. Les moniteurs et les participants bénéficient en outre de l'appui technique et financier de la Confédération.

La période d'introduction place le moniteur actuel devant divers problèmes qui sont traités ci-après.

Afin d'être reconnu comme moniteur dans Jeunesse+Sport, il faut posséder dans chaque branche sportive une formation de moniteur particulière. Les moniteurs actuels de l'EPGS et des fédérations doivent-ils recommencer et réussir à nouveau des cours de moniteurs J+S dans chaque branche sportive? Non — il leur est beaucoup plus simple de participer à J+S: Celui qui remplit les conditions établies par l'EFGS

pour la formation et l'activité actuelles de moniteur peut acquérir la reconnaissance définitive dans J+S en suivant un

## cours cantonal d'introduction J+S

Ces cours durent au moins 12 heures et veulent familiariser les participants avec les questions générales et les programmes d'enseignement et d'examen de Jeunesse+Sport. En 1971 ces cours sont ouverts uniquement aux moniteurs EPGs et dès 1972 y seront également admis les moniteurs des fédérations, les enseignants, etc.

Les conditions pour l'admission, en raison de la formation acquise et de l'activité déployée comme moniteur, sont fixées par branche sportive dans les directives pour la reconnaissance comme moniteur. On peut s'informer sur ces directives chez les services cantonaux J+S (service EPGs). Voici des extraits des directives pour la reconnaissance et la classification des moniteurs EPGs actuels.

Branche sportive J + S	Formation de moniteur EPGS	Activité de moniteur EPGS	autres conditions	cat. de mon. J+S
Entraînement de la condition physique, jeunes gens	CCM enseignement de base, 2 jours	1 cours ou entraînement de base		1
	CCM enseignement de base, 2 jours	5 cours ou entraînements de base		2
	CFM enseignement de base, 4 jours	1 cours ou entraînement de base		1
	CFM enseignement de base, 6 jours	1 cours ou entraînement de base		1
	CFM enseignement de base, 6 jours	3 cours ou entraînements de base		2
	Moniteurs EPGs sans formation reconnus définitivement	1 cours ou entraînement de base		1
CC EPGS } enseignement de base {	enseignement de base {	Enseignant dans cours de moniteurs		3
		Chef d'arrondissement		2
		Chef d'arrondissement	bonne qualification technique	3
Athlétisme	CCM + CCR, 4 jours enseignement de base	1 cours ou entraînement de base		1
	CFM enseignement de base, 6 jours			1
	CC EPGS	Enseignant dans les cours de moniteurs	bonne qualification technique	2
	CC EPGS	Chef d'arrondissement		1
Natation	CC EPGS	Chef d'arrondissement	bonne qualification technique	2
	CFM natation resp. natation 6 jours + jeux	1 cours à option natation	Brevet 1 SSS ou certificat équivalent	1
CFM natation resp. natation 6 jours + jeux	3 cours à option natation	2		
Excursions et plein air	CCM excursions ou exercices dans le terrain, 2 jours	1 cours à option excursions ou exercices dans le terrain		1
	CFM exercices dans le terrain, 6 jours	1 cours à option excursions ou exercices dans le terrain		1
	CFM exercices dans le terrain, 6 jours	3 cours à option excursions ou exercices dans le terrain		2
	CFM enseignement de base, 6 jours	1 examen à option course d'orientation		1
	CCM enseignement de base, 2 jours	1 cours à option excursions ou exercices dans le terrain		1
		2 cours à option excursions ou exercices dans le terrain		1

Branche sportive J + S	Formation de moniteur EPGS	Activité de moniteur EPGS	autres conditions	cat. de mon. J+S
<b>Course d'orientation</b>	CCM + CCR enseignement de base, 4 jours	— 5 examens à option course d'or.	Expériences de compétition dans la course d'orient.	1
	CFM enseignement de base, 6 jours	— activité de traceur ou d'organisateur		1
<b>Ski</b>	CCM ski, 2 jours	3 cours à option ski		1
	CFM ski, 6 jours	1 cours à option ski		1
	CFM ski, 6 jours	3 cours à option ski		2
<b>Ski de fond</b>	CCM ski de fond, 2 jours	3 cours à option ski de fond		1
	CFM ski de fond, 6 jours	1 cours à option ski de fond		1
	CFM ski de fond, 6 jours	3 cours à option ski de fond		2
<b>Alpinisme</b>	CFM alpinisme, 7 jours (min.)	2 ans ou 2 cours comme instructeur	22 ans	2a ou qual. cor. dans CI
	CFM alpinisme, 7 jours (min.)	3 ans ou 3 cours uniquement activité administrative	25 ans	2b
	CFM alpinisme, 7 jours (min.)	4 ans ou 4 cours comme instructeur	25 ans	3
<b>Excursions à ski</b>	CFM excursions à ski, 7 jours (min.)	2 ans ou 2 cours comme instructeur	22 ans	2a
	CFM excursions à ski, 7 jours (min.)	3 ans ou 3 cours uniquement activité administrative	25 ans	2b
	CFM excursions à ski, 7 jours (min.)	4 ans ou 4 cours comme instructeur	25 ans	3

Il y a un grand nombre de moniteurs EPGS qui déploient déjà maintenant une activité dans plusieurs branches sportives. C'est surtout le cas pour les maîtres de gymnastique et/ou de sport.

Afin que ces moniteurs puissent aisément poursuivre leur activité polysportive dans le cadre de J+S, on a créé un système de la

#### reconnaissance provisoire complémentaire de moniteur.

Le moniteur qui a suivi dès le 1<sup>er</sup> février 1971 un cours d'experts, un cours de moniteurs, un cours de répétition ou d'introduction J+S peut demander la reconnaissance provisoire pour les autres branches sportives de première urgence, dans laquelle il peut prouver de posséder une formation et d'avoir déployé une activité conformes aux directives précitées. A cet effet, il doit remplir une formule de demande et présenter l'attestation de la fédération ou de l'institution dans laquelle il a déployé une activité de moniteur.

La reconnaissance provisoire attribuée par le service cantonal J+S pour la branche sportive correspondante prend effet avec l'entrée en vigueur de J+S en 1972 et échoit après 3 ans. Si le moniteur ne suit pas un cours de répétition (ou de moniteurs) dans la branche sportive en question dans ce délai de 3 ans, il perd cette reconnaissance provisoire de moniteur.

Après avoir suivi un cours d'experts, un cours de moniteurs ou un cours d'introduction J+S, les maîtres de gymnastique et de sport possédant un diplôme fédéral et les maîtres de sport diplômés à l'EFGS sont reconnus en général et définitivement comme moniteurs J+S dans les branches sportives et les catégories suivantes:

Branche sportive	catégorie de moniteur
Entraînement de la condition physique JF . . . . .	3
Entraînement de la condition physique JG . . . . .	3
Gymnastique artistique et aux agrès JF . . . . .	2
Gymnastique artistique et aux agrès JG . . . . .	2
Athlétisme . . . . .	2
Natation . . . . .	2
Excursions à ski . . . . .	2
Excursions et plein air . . . . .	2
Course d'orientation . . . . .	1
Basketball . . . . .	1
Football, jeunes gens . . . . .	1
Handball, jeunes gens . . . . .	1
Volleyball . . . . .	1

Les maîtres de gymnastique et les maîtres de sport qui, en raison d'une formation de moniteur supplémentaire, veulent être classifiés dans une catégorie supérieure ou être reconnus dans d'autres branches sportives, doivent présenter une demande séparément pour chaque branche sportive comme tous les autres moniteurs. La reconnaissance dans d'autres branches sportives est provisoire comme pour tous les autres moniteurs.

Toutes ces possibilités d'introduire dans J+S des moniteurs formés et en activité montrent que la porte de ce mouvement est grande ouverte. A vous d'en franchir le seuil!